

Ville de Cornwall
Frais de la Division de l'urbanisme
En vigueur à compter du 1er janvier 2024

ARTICLE	TARIF 2024
Séparation de terrains	
Nouveau lot	2 110 \$
Correction du titre	1 810 \$
Consentement (un bail)	1 810 \$
Séparation (semi-détachée)	1 810 \$
Séparation (ajout d'un lot)	1 810 \$
Séparation (droit de passage/ servitude)	1 810 \$
Apposition d'un cachet sur les actes de consentements (article 53)	610 \$
Certificat de validation	930 \$
Dérogations mineures / Comité de dérogation	
Utilisation des sols - Projet mineur	640 \$
Utilisation des sols - Projet majeur	2 460 \$
Signalisation / Clôture - Projet mineur	550 \$
Signalisation / Clôture - Projet majeur	2 050 \$
Paiement en espèces au lieu du stationnement	4 000 \$ par place de stationnement
Amendements	
Modification au Plan officiel	4 210 \$ plus 170 \$ par hectare
Modification du Règlement de zonage	5 490 \$ plus 220 \$ par hectare
Modification combinée au Plan officiel et du Règlement de zonage	8 610 \$ plus 200 \$ par hectare
Modification du règlement sur les enseignes	1 810 \$
Conseil	
Exemption relative au contrôle des parties de lot	1 810 \$ plus 220 \$ par lot/pièce
Suppression de la catégorie d'exploitation (H)	2 520 \$

Ville de Cornwall
Frais de la Division de l'urbanisme
En vigueur à compter du 1er janvier 2024

ARTICLE	TARIF 2024
Plans implantation	
Approbation du plan d'implantation	1 970 \$ plus 390 \$ par hectare
Modification du plan d'implantation	1 640 \$ plus 330 \$ par hectare
Plans de lotissement/condominiums	
Projet de plan d'approbation de condominium (Standard)	2 410 \$ plus 200 \$ par unité
Projet de plan d'approbation de condominium (conversion)	4 520 \$ plus 200 \$ par unité
Projet de plan d'exemption	2 410 \$
Projet d'approbation du plan de lotissement	10 000 \$ plus 390 \$ par hectare
Modification du lotissement pour l'approbation préalable d'un "projet" de plan	13 670 \$
Prolongation de la date de caducité du projet de plan	1 040 \$
Rapports sur les ordres de travail	
Rapport d'ordre de travail (résidentiel) Service standard	120 \$
Rapport d'ordre de travail (résidentiel) Service accéléré	230 \$
Rapport d'ordre de travail (non résidentiel) Service standard	190 \$
Rapport d'ordre de travail (non résidentiel) Procédure accélérée	370 \$
Services de planification divers	
Demande d'accord d'empiètement	410 \$
Demande de renouvellement d'empiètement temporaire	60 \$
Lettre de désignation du patrimoine	60 \$



Ville de Cornwall
Frais de la Division de l'urbanisme
En vigueur à compter du 1er janvier 2024

Lettre d'utilisation autorisée du zonage Service standard	310 \$
Lettre d'utilisation autorisée du zonage Service accéléré	470 \$
Lettre de la phase 1 de l'évaluation environnementale du site (EES)	170 \$
Demandes d'examen des télécommunications et des tours cellulaires	2 740 \$
Lettre de conformité de l'accord	310 \$ plus 130 \$ par heure au-delà d'une heure de travail du personnel

Remarque :

Les frais de la division de l'urbanisme sont rajustés annuellement à l'aide de l'indice trimestriel des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada. Si vous avez des questions concernant les frais ci-dessus, veuillez communiquer avec le personnel de l'urbanisme au planning@cornwall.ca.